

(1)

— N° 102. —

---

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1858.)

---

**BUDGET**

DES

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS,**

POUR L'EXERCICE 1859.

---

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

---

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements s'élève à 2,428,000 francs. La différence qu'il présente comparativement à celui de l'exercice 1858, et qui est de 60,000 francs, provient d'un supplément de crédit réclamé pour les remboursements aux offices des postes étrangers.

Cette augmentation est destinée à faire face aux restitutions auxquelles les nouvelles conventions postales projetées pourront éventuellement donner lieu.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1859, à la somme de *deux millions quatre cent vingt-huit mille francs* (2,428,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1858.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**

---

## BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1859.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
<b>NON-VALEURS.</b>					
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	510,000 »	»	851,000 »	
2	— — — personnelle . . . . .	400,000 »	»		
3	— sur le droit de patente. . . . .	80,000 »	»		
4	— sur les redevances des mines. . . . .	3,000 »	»		
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques . . . . .	23,000 »	»		
6	— — — des tabacs. . . . .	5,000 »	»		
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»		
<b>CHAPITRE II.</b>					
<b>REMBOURSEMENTS.</b>					
8	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> { Restitutions de droits perçus abusivement, et remboursement de prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	35,000 »	»	1,507,000 »	
9		Remboursements de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . . .	1,000 »		»
10			Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .		1,100,000 »
11	<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i> { Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	250,000 »	»		
12	<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers. . . . .	1,000 »	»		
13	<i>Postes.</i> — Remboursement des postes aux offices étrangers . . . . .	200,000 »	»		
14	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000 »	»		
<b>TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS. fr.</b>		2,428,000 »	»		2,428,000 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1858.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre des Finances,*

**FRÈRE-ORBAN.**

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DES NON-VALEURS

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
NON-VALEURS.		
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	
2	— — — personnelle . . . . .	
3	— sur le droit de patente . . . . .	
4	— sur les redevances des mines . . . . .	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques. . . . .	
6	— — — des tabacs . . . . .	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
REMBOURSEMENTS.		
8	Contributions directes, douanes et accises. {	Restitutions de droits perçus abusivement et remboursement du prix d'instruments, ainsi que de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
9		Remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . . .
10		Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .
11	Enregistrement et domaines. {	Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
12		<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers . . . . .
15	<i>Postes.</i> — Remboursement des postes aux offices étrangers . . . . .	
14	Déficit des comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.		
<h1>Récapitulation.</h1>		
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . .		
— II. Remboursements. . . . .		
TOTAUX. . . . . fr.		

## ET DES REMBOURSEMENTS, POUR L'EXERCICE 1859.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1859.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1858.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
310,000	»	310,000	310,000	»	»	
400,000	»	400,000	400,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
23,000	»	23,000	23,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
851,000	»	851,000	851,000	»	»	
33,000	»	33,000	33,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
1,100,000	»	1,100,000	1,100,000	»	»	
230,000	»	230,000	230,000	»	»	
1,000	»	1,000	1,000	»	»	
200,000	»	200,000	140,000	60,000	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
1,597,000	»	1,597,000	1,537,000	60,000	»	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				60,000 »		
851,000	»	851,000	851,000	»	»	
1,597,000	»	1,597,000	1,537,000	60,000	»	
2,428,000	»	2,428,000	2,368,000	60,000	»	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				60,000 »		